

Responsabilité

Responsable du compte rendu	RCCI-Dirigeant
Service	
Correspondant relais	

Objectif du compte rendu

Le compte rendu a pour objectif de présenter les modalités de mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial d'ADMIO AM au titre de l'exercice écoulé et de rendre compte, le cas échéant, de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus dans les portefeuilles gérés.

Contrôles de 1 ^{er} niveau	Archivage (oui/non)	Emplacement d'archivage

Gestion des mises à jour du compte rendu

Version	Date	Statut	Auteur	Nature des modifications
1.0	07/07/2026	Validée	ADMIO AM	Création

Au titre de l'exercice 2024, ADMIO AM n'a pas été concernée par la mise en œuvre de mesures d'engagement actionnarial. En effet, les portefeuilles gérés sous mandat détenaient des titres vifs en pourcentage inférieur à 10% de la capitalisation boursière de l'émetteur. Ainsi, selon le champ d'application de la politique d'engagement actionnarial et de l'exercice des droits de vote d'ADMIO AM, aucune action particulière de suivi, de dialogue avec les émetteurs ou d'exercice de droits de vote n'a été mise en œuvre au cours de l'exercice.